



Force
ENVIRONNEMENTALE



Force
SOCIALE



Force
CULTURELLE



Force
ÉCONOMIQUE

BILAN DES ACTIVITÉS 2024



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU



Table

DES MATIÈRES

- 4 |** Mot de la préfète
- 5 |** Mot de la directrice générale
- 6 |** Le Conseil de la MRCVR
- 7 |** La MRCVR en chiffres
- 8 |** Aménagement du territoire
- 10 |** Environnement et écocitoyenneté
- 12 |** Gestion des matières résiduelles
- 16 |** Soutien aux entreprises
- 20 |** Développement bioalimentaire et zone agricole
- 24 |** Développement culturel
- 28 |** Développement vie communautaire
- 32 |** Office régional d'habitation
- 34 |** Développement du patrimoine
- 36 |** Sécurité incendie
- 38 |** Géomatique
- 40 |** Support aux services et administration
 - 41 |** Ressources financières et matérielles
 - 41 |** Greffe et documentation
 - 42 |** Ressources humaines et développement organisationnel
 - 42 |** Communications, affaires publiques et promotion régionale

MOT DE LA PRÉFÈTE



Marilyn Nadeau

Préfète de la MRC de
La Vallée-du-Richelieu
et mairesse de
la Municipalité de
Saint-Jean-Baptiste

L'année 2024 fut marquée par une mobilisation des membres du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), une collaboration soutenue entre les 13 municipalités du territoire et une volonté d'agir avec rigueur, vision et sens du bien commun. Dans un contexte d'évolution rapide et de complexité accrue des enjeux régionaux, la MRCVR a démontré une fois de plus sa capacité à s'adapter et à faire rayonner son territoire.

Nos forces collectives – environnementale, sociale, culturelle et économique – se sont exprimées pleinement à travers des projets structurants, guidés par le développement durable, la résilience des milieux et l'engagement citoyen.

Parmi les grands dossiers de 2024, soulignons :

- L'adoption du Plan régional des milieux naturels et le dépôt d'un projet d'aire protégée sur la rivière Richelieu, témoignant de notre ferme engagement envers la protection de l'environnement.
- La finalisation d'un Plan de valorisation des espaces industriels, assurant un développement économique structuré.
- La poursuite de notre leadership en gestion des matières résiduelles, avec la bonification de filières de récupération et la reconnaissance obtenue dans le cadre du programme ICI on recycle +.
- Le soutien concret à nos entreprises locales, notamment par le biais du mentorat, des Fonds de soutien à l'entrepreneuriat et des actions issues de notre Table de développement économique régionale.
- Le rayonnement de notre vie culturelle, grâce à des projets originaux et inclusifs tels qu'Animalis Encantus – finaliste au Mérite Ovation municipale – ou encore la Chasse aux œuvres, qui a enrichi le sentiment d'appartenance à la communauté.
- Le renforcement de la vie communautaire, avec un soutien marqué à l'économie sociale, aux aîné(e)s, aux jeunes, aux milieux ruraux et aux personnes issues de l'immigration, dans une optique d'inclusion et de cohésion sociale.

Ces avancées ont été rendues possibles par le travail dévoué de l'ensemble du personnel de la MRCVR, par l'implication des élu(e)s et par l'engagement de nos partenaires régionaux. Ensemble, nous avons su conjuguer action locale et vision régionale, dans le respect de notre identité rurale distinctive.

Alors que nous entamons 2025, plusieurs défis s'annoncent : les adaptations climatiques, la pression sur le territoire agricole, la mobilité durable, la vitalité économique en contexte incertain, ainsi que la transition numérique de nos pratiques. Mais je demeure confiante : forte de son intelligence collective, la MRCVR saura y répondre avec créativité, efficacité et solidarité.

Je vous invite à parcourir ce Bilan, reflet fidèle de l'année 2024, et à découvrir tout ce que nous avons réalisé, ensemble, pour faire de notre territoire un milieu de vie enviable, dynamique et résilient.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chaque année, le dépôt du Bilan des activités représente un moment privilégié pour faire le point sur les actions posées, les objectifs atteints, mais surtout sur l'humain derrière les résultats. L'année 2024 a mis en lumière l'agilité, la rigueur et la créativité des équipes de la MRCVR, qui ont travaillé avec professionnalisme pour répondre aux besoins du territoire.

Dans un contexte marqué par la complexité croissante des dossiers, la MRCVR a maintenu le cap sur sa mission régionale en déployant des services diversifiés de qualité et adaptés : développement économique, gestion environnementale et aménagement du territoire (territoire urbain), soutien à la vie communautaire, culture et patrimoine, mobilité durable, sécurité incendie, logement social, communications stratégiques et bien plus encore.

Cette année a été notamment caractérisée par :

- La mise en œuvre de projets transversaux, tels que le Plan régional des milieux naturels, le Plan d'intervention pour la rivière Richelieu ainsi que l'initiative Symbiose agroalimentaire.
- L'intégration d'outils numériques de gestion, de communication et de suivi, tels que le logiciel de Gestion de la relation client (CRM) pour l'accompagnement entrepreneurial ou encore le tableau de bord géospatial pour l'aide à la décision.
- La consolidation de notre expertise interne : nouvelles politiques en ressources humaines, midis-formations, développement des compétences, engagement envers la reconnaissance, la diversité et la santé organisationnelle.
- La capacité d'agir avec sensibilité dans des domaines sociaux et communautaires, en mettant de l'avant des initiatives touchant les jeunes, les aîné(e)s, les personnes immigrantes et les milieux ruraux.

Le rayonnement accru de notre image régionale, notamment à travers des campagnes ciblées, la valorisation du territoire et une stratégie de communication qui allie pédagogie, transparence et proximité.

Ces réussites n'auraient pas été possibles sans la précieuse collaboration entre les élus(e)s, les membres du personnel, les partenaires institutionnels et les différents acteurs du milieu. Leur engagement permet de transformer notre vision régionale en actions concrètes, en harmonie avec les orientations du Plan stratégique 2020-2025.

En regard vers 2025, nous continuerons à faire preuve d'agilité, à nous adapter aux nouvelles réalités – climatiques, économiques, démographiques – en demeurant à l'écoute des municipalités et de la population.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son engagement et à saluer les efforts soutenus déployés tout au long de l'année. Ce Bilan est le reflet d'une organisation forte de ses valeurs, mobilisée pour faire de la vallée du Richelieu un modèle de développement responsable, humain et durable.



Evelyne D'Avignon

Directrice générale
et gréffière-trésorière
de la MRC de
La Vallée-du-Richelieu

LE CONSEIL DE LA MRCVR

Le Conseil de la MRCVR est composé des maires et mairesses des 13 municipalités du territoire. À la MRCVR, ils deviennent des conseiller(-ière)s et représentent l'ensemble du territoire. Le Conseil de la MRCVR a tenu 10 séances régulières en 2024.

En 2023, madame Marilyn Nadeau avait été élue préfète de la MRCVR par ses pairs, puis, en 2024, elle a été réélue par acclamation. Madame Nadine Viau succède à monsieur Normand Teasdale à titre de préfète suppléante.

Au 31 décembre 2024, le Conseil de la MRCVR était représenté par :

**Jonathan
Chalifoux**

Maire de
Saint-Antoine-
sur-Richelieu

**Martin
Dulac**

Maire de
McMasterville

**Marc-André
Guertin**

Maire de Mont-
Saint-Hilaire

**Normand
Teasdale**

Maire de Saint-
Mathieu-de-
Beloeil

**Alain
Lavallée**

Maire de Saint-
Marc-sur-
Richelieu

**Jean-Marc
Bousquet**

Maire de Saint-
Denis-sur-
Richelieu



**Mélanie
Villeneuve**

Mairesse
d'Otterburn Park

**Alexandra
Labbé**

Mairesse de
Chambly

**Patrick
Marquès**

Maire de
Carignan

**Marilyn
Nadeau**

Préfète de la MRCVR
et mairesse de Saint-
Jean-Baptiste

**Julie
Lussier**

Mairesse de Saint-
Charles-sur-
Richelieu

**Yves
Lessard**

Maire de Saint-
Basile-le-
Grand

**Nadine
Viau**

Mairesse
de Beloeil

LA MRCVR EN CHIFFRE

LE TERRITOIRE

Située en Montérégie, la MRC de La Vallée-du-Richelieu s'étend sur un territoire d'environ **605 km²**, regroupant **13 municipalités** aux paysages variés.

Traversée du sud au nord par la majestueuse rivière Richelieu, elle offre un équilibre harmonieux entre milieux naturels, terres agricoles fertiles et pôles urbains dynamiques.

Ce territoire, à la fois riche en patrimoine et en biodiversité, se distingue par sa qualité de vie, son accessibilité et son dynamisme économique. Grâce à un réseau de transport structurant, une population en croissance et une forte vitalité régionale, la MRCVR s'impose comme un milieu de vie attrayant et durable, au cœur de la Montérégie.

POPULATION

134 000 habitants

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

42,6 ans

TAUX DE TRAVAILLEURS DE 25 À 64 ANS

82 %

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

915 km de cours d'eau





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Service de l'aménagement du territoire et mobilité de la MRCVR veille à assurer un développement harmonieux, durable et cohérent du territoire. Il agit dans le cadre des responsabilités qui lui sont confiées par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Code municipal du Québec.

Son rôle principal est de planifier l'aménagement du territoire régional par l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement durable, qui oriente les décisions en urbanisme des municipalités du territoire. Le Service accompagne également les municipalités dans l'analyse de la conformité de leurs règlements d'urbanisme, tout en intégrant les nouvelles exigences gouvernementales et métropolitaines.

En matière de mobilité active, le Service coordonne le développement d'infrastructures favorisant les déplacements durables et sécuritaires pour tous les usager(-ère)s.

L'ensemble de ses interventions s'inscrit dans une vision à long terme, en lien avec le Plan stratégique organisationnel 2020-2025, et vise à répondre aux besoins actuels et futurs des collectivités de la région.

RÉALISATIONS 2024



- Intégration d'un projet industriel majeur, incluant des usines de fabrication et de recyclage de batteries, dans le respect des orientations d'aménagement.
- Finalisation et dépôt du Plan de valorisation des espaces industriels, pour favoriser un développement économique structuré et durable. Un projet initié par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- Collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et plusieurs partenaires pour planifier de nouvelles infrastructures de mobilité active sur le territoire.
- Participation aux comités techniques liés aux axes routiers 112, 116 et 223, pour représenter les intérêts de la MRCVR.
- Finalisation du Plan directeur régional de mobilité active, qui a été soumis pour adoption.
- Collaboration au projet de La route bleue, pour mettre en valeur la rivière Richelieu à des fins récréotouristiques.
- Appui aux municipalités dans l'analyse de conformité des règlements d'urbanisme et le suivi du Schéma d'aménagement.
- Intégration des nouvelles orientations gouvernementales et métropolitaines dans la révision du Schéma d'aménagement et de développement durable en participant aux consultations.
- Lancement d'une réflexion sur la faisabilité d'une passerelle de mobilité active au-dessus de la rivière Richelieu.
- Analyse des demandes traitées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), en lien avec le territoire agricole.
- Dépôt d'un projet d'aire protégée sur la rivière Richelieu auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

PRIORITÉS 2025

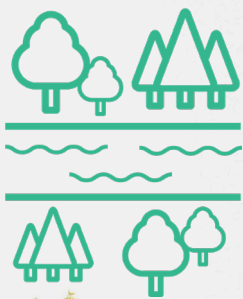
- Poursuivre la finalisation du Schéma d'aménagement et de développement durable en adéquation avec les nouvelles orientations gouvernementales et du Plan métropolitain d'aménagement et de développement 2 (PMADR2) de la CMM.
- Lancer la démarche du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et amorcer les premières étapes de planification.
- Présenter les résultats de la démarche d'idéation pour la passerelle de mobilité active au-dessus de la rivière Richelieu, sous forme d'avant-projet.
- Procéder à l'adoption officielle du Plan directeur régional de mobilité active (PRDMA).
- Rédiger un règlement de contrôle intérimaire (RCI) concernant l'implantation d'éoliennes commerciales.
- Réviser le PIIRL existant.

En 2024, nombre de règlements modifiant le Schéma d'aménagement révisé :

3

En 2024, nombre de règlements de conformité et demandes de dérogation mineure analysées et traitées :

71



ENVIRONNEMENT ET ÉCOCITOYENNETÉ

MILIEUX NATURELS ET COURS D'EAU

Le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté de la MRCVR est responsable de la protection, de la gestion et de la valorisation des milieux naturels et des cours d'eau sur le territoire régional. Il soutient les municipalités dans l'application des règles environnementales, notamment en lien avec la navigation, la qualité de l'eau et la protection des écosystèmes aquatiques. Il élabore des plans et règlements pour encadrer et préserver ces milieux, tout en assurant le suivi des actions prévues, telles que l'entretien des cours d'eau et la mise en œuvre du plan climat.

Il agit également comme point de contact pour répondre aux questions citoyennes, des entreprises et des municipalités, tout en coordonnant les autorisations nécessaires auprès des instances gouvernementales pour les interventions sur les milieux humides et hydriques. Par ses actions, ce Service vise à assurer la protection durable de l'environnement et du patrimoine naturel de la région.

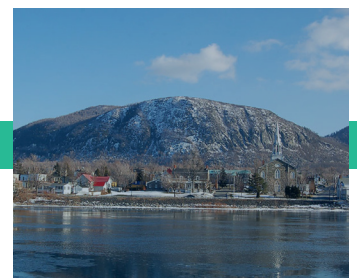
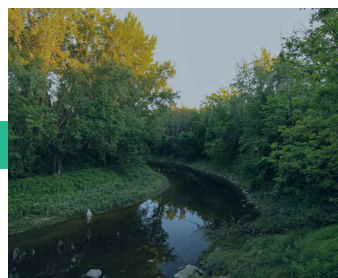
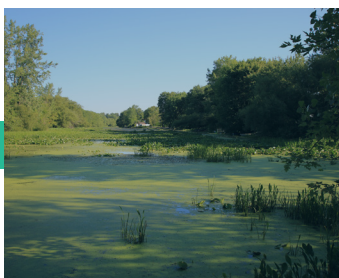
RÉALISATIONS 2024



- Accompagnement des municipalités touchées par les nouvelles restrictions de navigation sur la rivière Richelieu : Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Marc-sur-Richelieu.
- Adoption du Plan régional des milieux naturels (PRMN) par le Conseil de la MRCVR.
- Élaboration d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) pour protéger les milieux naturels conformément aux objectifs du PRMN.
- Réalisation du Programme de suivi de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques des principaux tributaires de la rivière Richelieu.
- Amorce de l'élaboration du plan climat de la MRCVR.
- Mise en œuvre et suivi des actions du Plan d'intervention pour la rivière Richelieu.
- Réalisation des travaux d'entretien planifiés pour les cours d'eau en 2024 et suivi des nouvelles demandes.
- Inspection de cours d'eau et rédaction de rapports techniques.
- Traitement des demandes et questions des citoyen(ne)s, des entreprises et des municipalités concernant les cours d'eau.
- Dépôt de demandes d'autorisations auprès du MELCCFP pour l'entretien de cours d'eau.
- Publication en ligne du bilan des autorisations municipales pour des activités en milieux humides et hydriques.

Interventions reliés aux cours d'eau en 2024

Type d'intervention	Nb. de dossiers
Travaux d'entretien de cours d'eau	5
Permis	16
Demande d'analyse du statut d'un lit d'écoulement	5
Dossier d'obstruction dans un cours d'eau	25
Dossier d'infraction dans un cours d'eau	2
Démantèlement de barrage de castors	1





GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La MRCVR est responsable de la planification, de la coordination et du développement des services de gestion des matières résiduelles (GMR) de l'ensemble du territoire, à l'exception de Chambly et de Saint-Basile-le-Grand. Elle agit en étroite collaboration avec les municipalités locales afin d'assurer une gestion intégrée, efficace et durable des déchets.

Le Service de GMR vise à :

- Réduire à la source la production de matières résiduelles, en favorisant l'économie circulaire et les bonnes pratiques environnementales;
- Offrir aux citoyen(ne)s et aux industries, commerces et institutions (ICI) des services de collecte adaptés aux différentes catégories de matières (ordures, recyclage, résidus alimentaires, résidus verts, encombrants, etc.).
- Gérer et développer les installations collectives, comme l'écocentre régional, en y ajoutant de nouveaux services et filières de récupération (plastiques agricoles, tubulures, sièges auto, etc.).
- Soutenir l'éducation et la sensibilisation par l'entremise d'activités publiques, d'une escouade verte, d'ateliers jeunesse et de matériel informatif.
- Améliorer en continu les outils de communication et de service à la clientèle, notamment par la mise en place d'un service centralisé pour les demandes citoyennes (Info-Collectes – CITAM).

La MRCVR agit également comme interlocutrice régionale auprès des partenaires du milieu (municipalités, organismes, entreprises) et travaille activement à renforcer la cohérence et l'efficacité du réseau en GMR sur son territoire.

RÉALISATIONS 2024



- Lancement d'un appel d'offres pour la collecte des matières recyclables, en lien avec la transition encadrée par Éco Entreprises Québec (ÉEQ).
- Révision de la liste des matières acceptées; les résidus de gazon sont désormais redirigés vers la collecte des résidus verts.
- Intégration de nouvelles filières de récupération, incluant les plastiques agricoles, tubulures d'érablière, paillis, sièges d'auto pour enfants et contenants pressurisés.
- Déploiement d'une escouade verte estivale dédiée à l'information et à la promotion des bonnes pratiques de tri et de réduction à la source.
- Animation d'ateliers de tri dans les camps de jour municipaux à travers le territoire.
- Lancement de l'implantation active de la collecte des matières organiques dans les ICI et les multilogements, ciblant d'abord les gros générateurs et les établissements volontaires.
- Mise en place du service CITAM, désormais responsable de la réception des appels liés à Info-Collectes.
- Obtention du niveau « Performance » du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec, soulignant les efforts internes de la MRCVR en matière de gestion responsable des matières résiduelles.
- Mise à jour du dépliant de gestion du tri, diffusé en version imprimée et numérique.
- Participation à de nombreux événements municipaux et du secteur environnemental dans toutes les municipalités du territoire.
- Consolidation du réseau d'intervenant(e)s régionaux(-ales) en GMR avec la participation active de partenaires tels que les MRC, les municipalités, la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu Rouville (CCIVRR), le Conseil régional de l'environnement de la Montégérie (CREM), le Comité 21 et la Corporation de développement communautaire de la MRC de la Vallée-du-Richelieu (CDCVR).

PRIORITÉS 2025

- Renforcer le rôle de leadership en gestion des matières résiduelles de la MRCVR, en s'imposant comme une référence régionale en matière de bonnes pratiques.
- Assurer un accompagnement stratégique auprès des municipalités du territoire, en demeurant un interlocuteur de proximité, proactif et à l'écoute de leurs besoins spécifiques.
- Améliorer l'expérience citoyenne en garantissant un service de collecte efficace, fiable et adapté aux réalités locales.
- Lancer un appel d'offres global pour les services de collecte des ordures ménagères, des résidus alimentaires, des résidus verts et des encombrants, dans un souci d'optimisation et de cohérence territoriale.





GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

LIGNE INFO-COLLECTES / CITAM

Municipalités/Principale raison de la requête	Bacs ou matières non collectés	Bacs brisés	Autres demandes et plaintes	CITAM	Total
Beloeil	259	337	67	436	1 099
Carignan	113	100	34	159	406
McMasterville	52	55	18	111	236
Mont-Saint-Hilaire	212	263	82	395	952
Otterburn Park	120	103	33	197	453
Saint-Antoine-sur-Richelieu	16	8	8	44	76
Saint-Charles-sur-Richelieu	24	29	7	33	93
Saint-Denis-sur-Richelieu	30	21	4	42	97
Saint-Jean-Baptiste	23	15	9	50	97
Saint-Marc-sur-Richelieu	23	17	15	81	136
Saint-Mathieu-de-Beloeil	42	42	12	47	143
Municipalités non spécifiées	-	-	148	5 822	5 970
TOTAL	914	990	437	7 417	9 758





SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le Service du soutien aux entreprises (SAE) de la MRCVR est un levier stratégique pour le développement économique régional. Il agit comme porte d'entrée pour tous (toutes) les entrepreneur(e)s du territoire, qu'ils (elles) soient en démarrage, en croissance ou en processus de relèvement, en leur offrant un accompagnement personnalisé, adapté à leurs besoins et à leur réalité.

La mission du SAE est de propulser et de faire rayonner les entreprises locales dans une perspective de développement durable. Pour ce faire, l'équipe est à l'écoute, proactive et à l'affût des programmes de financement, des outils d'accompagnement et des opportunités de partenariat. Elle travaille en étroite collaboration avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial afin de soutenir concrètement les projets porteurs et innovants.

Afin de bonifier cette offre d'accompagnement, le SAE offre également un service de mentorat structuré, actif sur le territoire depuis plus de 15 ans. Comptant 16 mentor(e)s d'expérience issu(e)s de divers secteurs d'activité, tous (toutes) accrédité(e)s par le Réseau Mentorat. Ce service permet aux entrepreneur(e)s de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, fondé sur le partage d'expérience et l'engagement bénévole.

Grâce à son approche humaine et structurée, le SAE contribue à renforcer la vitalité économique de la vallée du Richelieu et à positionner la région comme un milieu propice à l'entrepreneuriat.

RÉALISATIONS 2024



- Publication du 2^e rapport d'activités du soutien aux entreprises, couvrant la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.
- Intégration du Fonds local de solidarité (FLS) de la FTQ comme nouveau levier de financement en février, suivie d'une annonce officielle en juin.
- Organisation de l'édition 2024 du Rendez-vous entrepreneurial, prévu pour septembre, afin de rassembler les entreprises et partenaires économiques autour d'enjeux communs.
- Accompagnement de 25 entrepreneur(e)s par une cellule de 16 mentor(e)s accrédité(e)s, dans le cadre du service de mentorat offert par le SAE.
- Lancement des programmes d'aide financière 2024, incluant le Fonds de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) et le Programme Innovation (PI), pour un soutien total de 120 000 \$.
- Création de comités de travail spécialisés au sein de la Table de développement économique de La Vallée-du-Richelieu (TDEV) pour renforcer la concertation régionale.
- Mise sur pied d'une Table de financement et d'un Réseau Express dédié au financement, pour mieux orienter les entreprises dans leurs démarches.
- Déploiement d'un Réseau Express Transformation numérique et Innovation, afin d'accompagner les entreprises dans leur virage technologique.
- Coordination et animation du Défi OSEntreprendre 2024 à l'échelle locale, pour valoriser les initiatives entrepreneuriales de la relève. Total de 16 dossiers déposés, soit une augmentation de 19 % comparativement à 2023.
- Offre d'une formation sur la Marque employeur, destinée aux entrepreneur(e)s souhaitant se démarquer dans un marché du travail compétitif.
- Animation de séances d'information thématiques, présentant les services de partenaires de l'écosystème entrepreneurial, tels que Digifab QG, Agence du revenu du Canada (ARC), le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), Cellule de mentorat, ainsi que des outils en lien avec le financement alternatif, la Loi 25 et plus.
- Obtention de la certification « Conseiller en innovation du Québec » pour deux membres de l'équipe, renforçant l'expertise interne en innovation.
- Implantation d'un logiciel de gestion de la relation client (CRM), afin d'optimiser le suivi et l'accompagnement personnalisé des entrepreneur(e)s.





SOUTIEN AUX ENTREPRISES

PRIORITÉS 2025

- Accompagner les entreprises du territoire dans un contexte économique incertain, notamment en lien avec les impacts possibles des tarifs douaniers.
- Intégrer le nouveau Réseau accès PME, pour renforcer les services offerts aux entrepreneur(e)s et favoriser un maillage efficace entre les acteurs du développement économique.
- Assurer la reddition de comptes liée à la première entente d'Accès entreprise Québec, afin de démontrer les retombées concrètes des actions menées.
- Aligner les interventions régionales avec les nouvelles priorités gouvernementales, notamment celles du plan PME du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
- Lancer l'édition 2025 des programmes de financement, soit le Fonds de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) et le Programme Innovation (PI).
- Réviser les programmes de financement en place, en vue de les adapter aux besoins émergents des entreprises et préparer leur bonification pour 2026.







DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE ET ZONE AGRICOLE

Le Service de développement bioalimentaire et de la zone agricole a pour mission de valoriser la vocation agricole du territoire, soutenir les entreprises agroalimentaires et promouvoir une agriculture durable, innovante et enracinée dans son milieu.

Il assure la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), en concertation avec les partenaires du milieu, pour répondre aux besoins du secteur agricole tout en favorisant la cohabitation harmonieuse entre les différents usages du territoire.

Le Service pilote également des campagnes de sensibilisation, coordonne des événements de mobilisation comme Culture & Culture, soutient financièrement des projets par le Fonds de microcrédit agricole de La Vallée-du-Richelieu (FMAVR) et agit comme lien entre les producteur(trice)s, les organismes de soutien et les municipalités.

Par ailleurs, il contribue à la mise en valeur des pratiques agroenvironnementales, collabore à des projets régionaux structurants, comme Agriclimat ou Symbiose agroalimentaire Montérégie, et participe à l'élaboration de solutions concrètes pour faire face aux enjeux climatiques, sociaux et économiques du monde agricole.

RÉALISATIONS 2024



- Lancement d'une infolettre agricole mensuelle, diffusée à l'échelle du territoire.
- Mise en ligne d'une boîte à outils agricole sur le site Web de la MRCVR.
- Co-organisation de la Journée annuelle du Groupe ProConseil, tenue le 8 février à Saint-Jean-Baptiste, avec au programme 4 conférences et 15 kiosques d'exposition.
- Coordination de la campagne provinciale de sensibilisation à la circulation en milieu agricole (ministère des Transports et de la Mobilité durable), incluant la pose de panneaux dans les municipalités de la MRCVR.
- Lancement et diffusion de la campagne Cohabitation harmonieuse, en partenariat avec l'Union des producteurs agricoles (UPA).
- Participation aux comités de suivi et contribution aux projets régionaux issus de la Stratégie bioalimentaire Montérégie, dont la mutualisation d'équipements et la promotion concertée.
- Réalisation de plusieurs entrevues avec TVR9 portant sur le PDZA, la Symbiose agroalimentaire, le FMAVR et le Mérite Terre-Eau.
- Conclusion d'une entente de partenariat avec le CREM pour la mise en œuvre de la Symbiose agroalimentaire Montérégie.
- Collaboration avec le Groupe ProConseil pour des projets de cohortes régionales financés par Prime-Vert (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation).
- Soutien à l'exposition agricole de Calixa-Lavallée par le biais d'une commandite.
- Déploiement du service L'ARTERRE, incluant sa promotion sur le territoire.
- Valorisation des producteur(-trice)s engagé(e)s en agroenvironnement, notamment les récipiendaires des programmes ALUS et AgrEAU Desjardins.
- Participation au comité organisateur de La Montérégie passe à table – édition est.
- Implication dans des événements portant sur la santé psychologique des agriculteur(-trice)s, dont le Forum organisé par l'UPA.
- Lancement des appels de projets automnaux pour le FMAVR et le Mérite Terre-Eau.
- Participation au sous-comité agriculture – protection des sources d'eau potable, en collaboration avec le COVABAR.
- Collaboration avec le service de mentorat de la MRCVR pour le recrutement de mentoré(e)s en agriculture.
- Préparation et tenue du défi Culture & Culture, culminant avec une pièce de théâtre abordant les tabous et difficultés vécues par les producteur(-trice)s agricoles (en janvier 2025).





DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE ET ZONE AGRICOLE

PRIORITÉS 2025

- Poursuivre la mise en œuvre du PDZA, notamment par la continuité des projets en cours et l'amorce de nouvelles actions structurantes.
- Tenir la 2^e édition de l'événement Culture & Culture, incluant la présentation de la pièce de théâtre « Rouge, jaune, vert – Lumières sur la détresse », en janvier 2025.
- Réaliser les Portraits Agriclimats en partenariat avec le Groupe ProConseil, afin de documenter les enjeux d'adaptation aux changements climatiques en agriculture.
- Participer à la Journée au champ organisée par le Groupe ProConseil, pour favoriser le partage de connaissances sur les pratiques agricoles durables.
- Contribuer activement à la communauté de pratique des porteurs de PDZA, coordonnée par la Stratégie bioalimentaire Montérégie.
- Adhérer au programme ALUS Montérégie de l'UPA, afin d'encourager les initiatives agroenvironnementales sur le territoire.
- Appuyer le milieu agricole par une commandite au Gala Agristars, soulignant l'excellence des entreprises agricoles de la région.
- Procéder à la révision des documents du FMAVR, dans le but de bonifier le soutien offert aux producteur(-trice)s.







DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le Service de développement culturel de la MRC de La Vallée-du-Richelieu joue un rôle central dans la valorisation, la promotion et le soutien de la culture sur l'ensemble de son territoire. Il agit comme facilitateur et catalyseur de la vie culturelle régionale, en collaboration étroite avec les 13 municipalités qui composent la MRCVR.

Le service vise à renforcer l'attractivité du territoire en misant sur son caractère rural distinctif et en soutenant les initiatives culturelles locales. Il contribue activement à l'essor du milieu artistique et patrimonial, tout en favorisant l'accès à la culture pour l'ensemble des citoyennes et citoyens.

RÉALISATIONS 2024

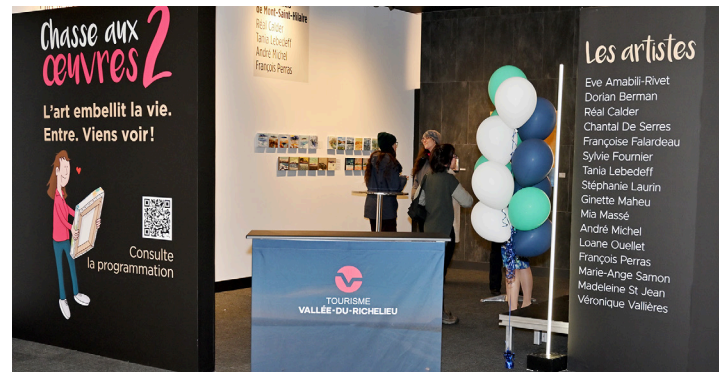


Chasse aux œuvres

En 2024, la deuxième édition de la Chasse aux œuvres a été bonifiée afin de mettre encore davantage en valeur les créations originales d'artistes du territoire. Cette initiative artistique et participative a permis de découvrir des œuvres uniques dans l'espace public, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté.

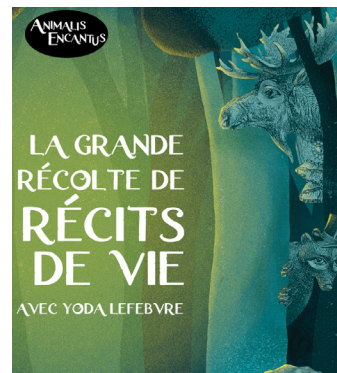
Au total, 100 œuvres d'art ont été réalisées par des collectifs éphémères composés de 16 artistes de la région. Parmi celles-ci, 99 œuvres de petit format ont été dissimulées à travers le territoire, puis retrouvées et offertes à la population. En complément, 4 œuvres de grand format ont été remises par tirage au sort aux participant(e)s inscrit(e)s.

Nouveauté de cette édition : l'ajout d'un volet d'exposition dans un local éphémère au Mail Montenach à Beloeil, offrant une vitrine supplémentaire aux artistes et une expérience enrichie pour les visiteurs(-euses).



Animalis Encantus

Ce projet évolutif continue de tisser une mythologie propre au territoire. Parmi les volets initiés en 2024 : la publication d'un cahier d'activités inspiré du conte La petite apathie, ainsi que le lancement, au printemps 2024, de « La grande récolte de récits de vie », une série de rencontres intergénérationnelles avec les personnes de 50 ans et plus dans les municipalités de la MRCVR. Ces échanges nourriront la création de nouveaux contes, enrichissant l'univers d'Animalis Encantus.



Mérite Ovation municipale – Projet finaliste 2024

Animalis Encantus, une aventure culturelle fantastique mettant en scène une série d'œuvres d'art public, a été sélectionné comme projet finaliste au prestigieux prix du Mérite Ovation municipale 2024.



DÉVELOPPEMENT CULTUREL

RÉALISATIONS 2024



Fonds de développement culturel

Créé dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2024, ce fonds conjoint entre la MRCVR et le gouvernement du Québec vise à soutenir les initiatives culturelles structurantes sur l'ensemble du territoire. Doté d'un budget de 50 000 \$, il permet de financer des projets porteurs proposés par des individus ou des organismes.

En 2024, quatre projets ont été retenus :

- Route des Arts du Richelieu – Sommet des arts (11 500 \$)
- Chœur de la Montagne – Création d'une chorale de travailleurs saisonniers (11 000 \$)
- Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire – Les rencontres photographiques du Richelieu (13 500 \$)
- Maison nationale des Patriotes – Développement d'une plateforme interactive de gestion de contenu (14 000 \$)



Culture & Culture : quand l'art fait sens

Conception et réalisation d'un défi multisensoriel réunissant le monde artistique et agroalimentaire. Ce projet unique a impliqué des producteur(-trice)s agricoles, des chef(fe)s, des artistes et des écrivain(e)s autour d'un processus de cocréation. Des capsules vidéo ont documenté leurs rencontres, donnant voix aux enjeux et motivations propres à chaque milieu. Les œuvres issues de cette collaboration ont été dévoilées en janvier 2025, à l'occasion de la présentation de la pièce « Rouge, jaune, vert – Lumières sur la détresse », du Théâtre Parminou.

22^e édition des prix en art et culture de la Montérégie

La MRCVR félicite chaleureusement Andréanne Frenette-Vallières, artiste de Mont-Saint-Hilaire, lauréate du Prix du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) – Artiste de l'année en Montérégie. Ce prix est accompagné d'une bourse de 10 000 \$ et d'un portrait vidéo réalisé par La Fabrique culturelle.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL



PRIORITÉS 2025

- Lancer la 1^{re} édition de Culture & Culture : quand l'art fait sens, une initiative de maillage intersectoriel entre l'art, l'agriculture et la restauration à échelle régionale.
- Organiser la 3^e édition de la Chasse aux œuvres, une activité participative qui allie art et exploration du territoire.
- Présenter l'exposition Défi surcyclage, mettant en valeur 13 regards d'artistes sur le recyclage et le potentiel de la matière.
- Mettre en ligne une plateforme éducative en patrimoine, conçue pour sensibiliser et transmettre les connaissances historiques locales.
- Maintenir et animer les tables de concertation culturelles afin de favoriser le dialogue entre les acteurs du milieu.
- Réaliser le travail préliminaire au renouvellement de la Politique culturelle, notamment par une cartographie de l'écosystème culturel régional.
- Développer une vitrine des artistes sur le site touristique de la MRCVR.
- Mettre davantage de l'avant la transversalité de la culture, en intégrant celle-ci dans d'autres champs d'intervention de la MRCVR.
- Accompagner les projets soutenus dans le cadre du Fonds culturel, pour assurer leur bon déploiement sur le territoire.
- Promouvoir et soutenir le milieu culturel afin d'encourager le dépôt de projets dans l'Entente de partenariat territorial avec le CALQ.





DÉVELOPPEMENT VIE COMMUNAUTAIRE

Le Service de développement de la vie communautaire de la MRCVR joue un rôle central dans le renforcement du tissu social et l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de son territoire. Il agit comme moteur du développement social en favorisant l'inclusion, la solidarité et la participation citoyenne.

Ce Service adopte une approche transversale qui intègre les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable. Il veille à ce que les initiatives communautaires soient cohérentes avec les autres grandes orientations de la MRCVR, notamment en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.

En collaboration étroite avec les partenaires locaux, les organismes communautaires et les acteurs socioéconomiques, la MRCVR :

- Coordonne et soutient des projets structurants pour les communautés locales.
- Pilote des dossiers stratégiques en matière de développement social.
- Favorise la concertation entre les différents intervenants du milieu;
- Met en place des outils et des ressources pour répondre aux besoins des populations vulnérables.
- Encourage l'innovation sociale et la mobilisation citoyenne.

Par son engagement, la MRCVR contribue activement à bâtir un milieu de vie inclusif, équitable et dynamique pour l'ensemble de sa population.

RÉALISATIONS 2024



Municipalité amie des aînés (MADA) et soutien aux aînés

- Participation à la série télévisée Services aux aîné(e)s de TVR9, mettant en lumière les initiatives locales en faveur des personnes âgées (diffusée en septembre).
- Mise en œuvre du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) : des actions concrètes ont été déployées pour améliorer l'accessibilité des infrastructures, favoriser l'engagement social et renforcer les communications auprès des aîné(e)s.

Inclusion et relations interculturelles

Grâce au Programme d'appui aux collectivités, soutenu par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) :

- Organisation de deux formations pour sensibiliser les intervenant(e)s sur les réalités migratoires et la communication interculturelle.
- Soutien à trois projets dans le cadre de l'appel de projets « Vivre ensemble » dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles :
 - Défilé « Trésors tissés », initié par Intégration compétences.
 - « Parlons pour mieux se comprendre », portée par Aux sources du bassin de Chambly.
 - Expérience immersive HUBBLO, proposée par la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
- Production et diffusion de deux guides pratiques : Trajectoire de services en immigration et Bâtir des ponts interculturels.
- Rédaction et diffusion d'une Déclaration de relations interculturelles, affirmant les valeurs d'inclusion de la MRCVR.

Développement social territorial

Participation active aux deux tables de développement social du territoire :

- Restructuration et relance du Regroupement pour le développement social de la Vallée-du-Richelieu (RDSV).
- Soutien à la mise en place de la Table de développement social du Haut-Richelieu-Rouville.

Soutien aux communautés rurales – Fonds Vitalité rurale

Des projets structurants ont été réalisés dans six municipalités rurales, dont :

- Relance de la Maison de la culture Eulalie-Durocher et création d'un parcours ludique à Saint-Antoine-sur-Richelieu.
- Revitalisation du Parc des Six-Comtés à Saint-Charles-sur-Richelieu.
- Réouverture de la maison des jeunes à Saint-Denis-sur-Richelieu.
- Ajout de mobiliers urbains à Saint-Marc-sur-Richelieu.
- Création d'un jardin collectif à Saint-Mathieu-de-Beloeil.
- Production d'un livre à colorier patrimonial avec la participation des six municipalités rurales.





DÉVELOPPEMENT VIE COMMUNAUTAIRE

RÉALISATIONS 2024

Soutien à l'économie sociale

- Fonds d'aide à l'entrepreneuriat collectif : appui à l'optimisation du site Web et au marketing du Carrefour familial du Richelieu (10 000 \$).
- Fonds de développement communautaire : soutien à des projets à rayonnement régional :
 - Descente du Richelieu organisée par le Club de canotage OBC (20 000 \$).
 - 20^e édition du Festival Chants de Vieilles (25 000 \$).

Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif (BIEC)

Le programme des BIEC Montérégie vise à stimuler l'émergence d'entreprises collectives et à renforcer des projets d'économie sociale existants dans leur développement.

Les lauréats 2024 ont bénéficié d'un soutien pour concrétiser ou bonifier leurs projets :

- **Récolte – Marché agroalimentaire** : achat d'un comptoir pour un marché permanent à Saint-Charles-sur-Richelieu (4 500 \$).
- **À vélo sans âge** : appui juridique pour assurer les bénévoles cyclistes (3 000 \$).
- **Semer le Présent** : installation d'une serre pour produire des légumes à l'année (12 500 \$).



DÉVELOPPEMENT VIE COMMUNAUTAIRE



PRIORITÉS 2025

- Déployer le Programme Stratégie jeunesse en milieu municipal, afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes et de soutenir leur engagement dans la vie locale.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action MADA, en accompagnant les municipalités dans l'adoption de mesures adaptées aux réalités des personnes âgées.
- Assurer la diffusion et la mise en valeur des outils et guides produits dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités, pour soutenir les milieux en matière d'interculturalité et d'immigration.
- Lancer le déploiement de l'Alliance pour la solidarité, en collaboration avec les partenaires locaux, pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale à l'échelle régionale.





OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE LA VALLÉE-DU- RICHELIEU

L'Office régional d'habitation de La Vallée-du-Richelieu (ORHVR) est le regroupement de six offices municipaux d'habitation (OMH) qui sont desservis sur le territoire de la vallée du Richelieu (Beloeil, McMasterville, Otterburn Park, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Jean-Baptiste).

Créé le 1^{er} janvier 2021, l'ORHVR a pour objectif de consolider les expertises pour améliorer l'efficacité des programmes offerts sur le territoire en se concentrant sur la mise en commun des services offerts aux citoyen(ne)s locataires en matière de logement social.



ORH DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

RÉALISATIONS 2024



- Mise en chantier de quatre projets spéciaux visant la réfection complète de l'enveloppe de bâtiments, afin d'en améliorer l'efficacité énergétique et la durabilité.
- Trois bilans de santé d'immeubles ont été réalisés pour évaluer l'état des infrastructures et planifier les travaux à venir.
- Préparation et dépôt de deux projets spéciaux à la Société d'habitation du Québec (SHQ), dans le cadre de programmes de financement pour le maintien et la rénovation du parc immobilier.
- Campagne de sensibilisation auprès des locataires sur les enjeux liés à la sécurité dans les immeubles.
- Soutien actif au Comité consultatif des résidents (CCR), notamment dans l'organisation et la supervision de l'Assemblée générale annuelle.
- Distribution de cartes d'anniversaire dans tous les immeubles de l'ORHVR; une initiative de proximité permettant de maintenir un contact humain et chaleureux avec les locataires.
- Planification et animation d'activités sociales, telles qu'un bingo des Fêtes et des cours de yoga sur chaise, favorisant la socialisation et le mieux-être des résident(e)s. Le déroulement de ces activités se produit à la salle La Rencontre situé au 280, rue Radisson à Mont-Saint-Hilaire. Tous les locataires de l'ORHVR (21 immeubles) sont invités à y participer.
- Appui à l'organisation du comité du Jardin communautaire à Mont-Saint-Hilaire, incluant des rencontres de planification et de suivi.
- Gestion des plaintes et des requêtes des locataires, dans une approche centrée sur l'écoute et la réactivité. En 2024, 72 plaintes ont été traitées.
- Inspection annuelle des systèmes d'alarme-incendie dans tous les immeubles, pour assurer la sécurité des lieux.
- Entretien courant des 21 immeubles du parc immobilier de l'ORHVR : nettoyage, réparations, travaux de rénovation et inspections régulières.

PRIORITÉS 2025

- Lancer un projet de réfection complète de l'enveloppe d'un bâtiment dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM).
- Préparer les plans et devis pour la réfection de quatre stationnements, ainsi que pour la rénovation des toitures et enveloppes de deux immeubles.
- Organiser des exercices d'évacuation dans l'ensemble des 21 immeubles pour assurer la sécurité des résident(e)s.
- Accompagner le Comité consultatif des résidents (CCR) dans l'exercice de ses rôles et responsabilités, afin de renforcer la participation des locataires.
- Mettre en place un nouvel organigramme pour mieux répondre aux besoins croissants de la clientèle, notamment en lien avec le Programme de supplément au loyer.



DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE

Le Service de développement du patrimoine a pour mission de protéger, valoriser et promouvoir le patrimoine immobilier de la MRCVR. Il gère les programmes de subventions pour la restauration patrimoniale via les ententes avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), met à jour l'inventaire du patrimoine bâti et travaille à l'élaboration de politiques visant à mieux encadrer et soutenir la conservation du patrimoine régional. Il collabore aussi avec différents partenaires pour favoriser la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine local.

RÉALISATIONS 2024



- Tenue de la 2^e édition des Rencontres du patrimoine, en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville, favorisant l'échange d'expertises entre les acteurs du milieu.
- Finalisation de l'octroi des subventions du Programme d'aide à la restauration patrimoniale 2022-2024, permettant de soutenir 23 propriétés dans leurs travaux de préservation.
- Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier, une étape importante pour mieux connaître et documenter les éléments significatifs du territoire. En 2024, 1028 bâtiments ont été répertoriés.
- Relance des travaux en vue de l'élaboration d'une première Politique du patrimoine qui sera jumelé avec la culture en révision dès 2025, une démarche amorcée à l'hiver 2022, puis suspendue en raison de la pandémie et du contexte législatif lié à la révision de la Loi sur le patrimoine culturel.
- Participation active à l'Entente sectorielle pour la valorisation du patrimoine en Montérégie, notamment par la contribution à une étude sur le contexte du développement régional.
- Analyse et traitement de cinq demandes de démolition de bâtiments inscrits à l'inventaire patrimonial, dans un souci de concilier développement et préservation.
- Développement de deux outils d'aide à la décision pour l'exercice du pouvoir de désaveu en vertu de l'article 148.0.20.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme : un arbre décisionnel et une grille d'évaluation fondée sur les critères légaux et réglementaires.

PRIORITÉS 2025

- Poursuivre la mise à jour d'une partie de l'inventaire du patrimoine immobilier et soumettre pour adoption.
- Adhérer aux différents volets du Programme d'ententes en patrimoine (PEP) du MCC.





SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de la MRCVR joue un rôle clé dans la protection des citoyen(ne)s et du patrimoine bâti sur l'ensemble du territoire régional. Sa mission principale est d'organiser et de coordonner la planification régionale de la sécurité incendie, conformément à la Loi sur la sécurité incendie.

Ce service travaille à :

- Favoriser des comportements responsables et conformes aux obligations des différentes parties prenantes en matière de prévention, de planification et de lutte contre les incendies;
- Mieux comprendre les risques d'incendie spécifiques au territoire pour adapter les mesures de protection;
- Optimiser la répartition des ressources et des équipements entre les municipalités afin d'assurer une protection efficace et coordonnée.

En misant sur la collaboration entre les municipalités, le Service cherche à maximiser l'efficacité des interventions, à rationaliser l'utilisation des ressources et à renforcer les actions de prévention tout en respectant la volonté des membres du Conseil de la MRCVR à déterminer le niveau de protection souhaité pour chaque secteur, garantissant ainsi une approche adaptée aux réalités locales.

RÉALISATIONS 2024



- Révision de la 2^e édition du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie (SCRSI) de la MRCVR.
- Participation au Comité directeur des services de sécurité incendie (CDSSI) et création d'un groupe de travail en prévention incendie pour travailler à la révision des programmes en prévention incendie.
- Quatre rencontres du CDSSI ont eu lieu en 2024, travaillant sur les objectifs, le Plan de mise en œuvre, la procédure de vérification périodique et la sauvegarde des sauvetages spécialisés dans la région.
- Deux rencontres du Comité de sécurité incendie ont eu lieu en 2024 pour faire la présentation de la troisième édition du SCRSI et de la sauvegarde des sauvetages spécialisés dans la région.
- Participation au comité du regroupement des services d'urgence de la région de la MRCVR.
- Participation à la rencontre annuelle du Regroupement des coordonnateurs en sécurité incendie et civile du Québec (RCSICQ) durant laquelle plusieurs sujets d'actualité ont été présentés, incluant l'étude du ministère de la sécurité publique (MSP) intitulée « État des lieux », les nouvelles orientations en matière de sécurité incendie du MSP et la présentation de la Loi sur la sécurité civile.
- Participation aux présentations de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour les travaux de réfection d'un ponceau sur la route 223 du MTMD.
- Participation aux rencontres et rédaction d'un rapport d'analyse pour les travaux de réfection du pont Lacoste dans la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste par le MTMD.
- Participation de la MRCVR à plusieurs rencontres du MSP en sécurité incendie et en sécurité civile.
- Participation de la MRCVR avec l'ORHVR sur différents dossiers en prévention incendie en collaboration avec la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR).
- Participation au Comité de santé et sécurité au travail (SST) de la MRCVR.

PRIORITÉS 2025

- Révision des programmes de prévention et d'intervention avec le groupe de travail en prévention et le CDSSI pour répondre aux Orientations en matière de sécurité incendie du MSP 2025 (Orientations).
- Présentation de la troisième édition du SCRSI avec les adaptations des nouvelles Orientations.
- Approbation de la troisième édition du SCRSI par le MSP.
- Rencontre annuelle du comité du regroupement des services d'urgence de la région de la MRCVR.
- Travaux sur la pérennité des sauvetages spécialisés dans la région.



GÉOMATIQUE

Le Service de géomatique et Centre d'excellence appuie la planification territoriale et la gestion environnementale de la MRCVR en fournissant des services de cartographie, d'analyse spatiale et de gestion de données géographiques. Il collabore à l'élaboration et à la mise à jour de divers plans régionaux, maintient les outils cartographiques interactifs, soutient les équipes terrain avec des technologies mobiles et répond aux besoins en information géospatiale des municipalités, des entreprises et des citoyen(ne)s. Son rôle inclut également la veille technologique et la production de tableaux de bord pour faciliter la prise de décision.

RÉALISATIONS 2024



- Soutien à la révision du Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) ainsi que du Schéma régional des carrières et sites d'intérêt.
- Collaboration à l'élaboration du Plan de développement régional de la Montérégie (PDRM), incluant la création du questionnaire de consultation publique, du Plan régional d'électrification et d'intégration énergétique avec l'intégration du répertoire des entreprises industrielles aux outils de gestion client du Service du soutien aux entreprises, ainsi que du règlement de contrôle intérimaire (RCI) pour la protection des milieux naturels.
- Analyse et commentaires sur le futur cadre permanent et la méthodologie de cartographie des zones inondables dans le cadre de la consultation MELCCFP, ainsi que sur le 2^e projet de Plan de gestion des risques d'inondation de la CMM.
- Contribution à la mise en œuvre du Plan régional des milieux naturels (PRMN) et du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), ainsi qu'à la mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti.
- Cartographie de trois amendements au Schéma d'aménagement.
- Participation au comité de gestion du projet « Production de données géomatiques en aménagement du territoire en Montérégie » de GéoMont, financé par la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en lien avec les indicateurs des objectifs de gestion de l'aménagement du territoire.
- Soutien technique aux équipes responsables des cours d'eau, notamment via des outils mobiles utilisés sur le terrain.
- Mise à jour régulière des cartes interactives, dont la publication d'une nouvelle version.
- Fourniture de services géomatiques à cinq municipalités ainsi qu'à une région.
- Maintien à jour des bases de données relatives à la gestion des matières résiduelles.
- Production d'un tableau de bord mensuel.
- Réalisation d'une veille technologique, ainsi que de la collecte et de l'analyse de données et de statistiques.
- Réponse à plus de 70 demandes d'information émanant des municipalités, des entreprises et du grand public.

PRIORITÉS 2025

- Collaborer à l'élaboration du plan climat.
- Poursuivre le soutien à la révision du SADD.
- Mettre à jour la modélisation des temps de réponse dans le Schéma régional des carrières et sites d'intérêt en fonction des nouvelles orientations du ministère de la Sécurité publique (MSP) et élaborer un tableau de bord des interventions en sécurité incendie.
- Surveiller la diffusion prochaine du cadre permanent par le MELCCFP ainsi que la cartographie des zones inondables par la CMM.
- Contribuer à la mise en œuvre du PRMN et à l'enrichissement de l'inventaire du patrimoine bâti.

SUPPORT AUX SERVICES ET ADMINISTRATION



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

255



RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Le Service des ressources financières et matérielles répond à une mission législative, stratégique et opérationnelle. L'encadrement du Service repose sur un ensemble de lois et de règlements auxquels nous devons nous conformer. Nous participons à la mission stratégique de la MRCVR en nous assurant de mettre en place des procédures efficaces qui permettront de répondre rapidement aux demandes, internes et externes. Enfin, au cœur de notre quotidien, nous nous assurons de l'intégrité des opérations financières, et ce, de la préparation budgétaire jusqu'à l'élaboration du rapport annuel. Cette mission s'appuie sur un travail fait en collégialité avec les autres services et départements ainsi que les municipalités du territoire.

Le budget 2024 atteint un montant de 22 005 797 \$.

Les activités de la MRCVR sont principalement financées par des subventions gouvernementales associées à des projets spécifiques, par les quotes-parts de chacune des municipalités et, dans une moins grande mesure, par des revenus liés à des activités et des services rendus pour lesquels une tarification est en vigueur.

GREFFE ET DOCUMENTATION

Le Service du greffe et de la gestion documentaire assure un service conseil pour tous les dossiers de la MRCVR comportant un aspect légal, le but étant d'assurer une harmonisation et une conformité des dossiers traités à la MRCVR. De plus, le Service s'était donné pour mission, en 2020, de développer des façons de faire efficaces quant à la préparation des séances préparatoires, des plénières et des séances du Conseil ainsi que des documents à l'appui. Il était également souhaité de débiter la mise en place de procédures internes écrites pour les dossiers dont le Service assure la gestion, à savoir : les appels d'offres, la vente pour taxes et le traitement des demandes d'accès à l'information.

RÉALISATIONS 2024

- Tenue de 10 séances ordinaires du Conseil ainsi qu'une séance extraordinaire.
- Adoption de 8 règlements, incluant ceux modifiant le Schéma d'aménagement.
- Conclusion de diverses conventions et ententes liées à des projets culturels.
- Établissement de 5 protocoles d'entente pour une aide financière en vertu de la Politique de soutien aux projets structurants dans le cadre du Fonds Vitalité rurale (FVR).
- Signature de 2 ententes relatives à l'aide financière.
- Conclusion de 11 contrats divers d'une valeur de 25 000 \$ et plus.
- Lancement d'un appel d'offres public pour les matières recyclables.
- Traitement de 14 demandes d'accès à l'information.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Le Service des ressources humaines et du développement organisationnel de la MRCVR (RH) joue un rôle clé dans la gestion et l'évolution de l'organisation. Il accompagne la direction générale dans la gestion globale des ressources humaines et veille à la mise en place d'un environnement de travail sain, équitable et mobilisateur.

Ce service est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques internes, incluant la Politique de reconnaissance, la Politique de développement des compétences, ainsi que les politiques encadrant la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail. Il assure également la gestion des relations de travail, le soutien aux gestionnaires, la planification de la relève et le développement organisationnel.

En plus de recruter, intégrer et développer les talents, l'équipe RH agit comme partenaire-conseil auprès des gestionnaires et des employé(e)s, favorisant une culture de collaboration, de bienveillance et d'innovation. Elle contribue activement à la qualité de vie au travail, à la santé organisationnelle et à la performance globale de la MRCVR.

Embauches totales en 2024 : 7 employé(e)s

(5 employé(e)s à la MRCVR et 2 employé(e)s à l'ORHVR)

RÉALISATIONS 2024

- Mise en place d'une politique de développement des compétences visant à renforcer les compétences des membres du personnel.
- Mise en place d'une nouvelle politique de reconnaissance prévue pour valoriser les contributions de nos employé(e)s.
- Mise en place d'une politique sur la violence conjugale offrant un soutien adéquat aux employé(e)s concerné(e)s.
- Mise en place des rencontres pour définir un plan sur la gestion du plan de carrière du personnel ciblé de la MRCVR.
- Mise en place du Comité de santé et sécurité au travail (SST).
- Mise en place des trois politiques (drogues et alcool, harcèlement psychologique et violence conjugale) pour le personnel de ORHVR.
- Création du manuel du personnel de l'ORHVR.
- Organisation et participation aux activités du club social, les Illuminés de la vallée, visant à renforcer la cohésion et le bien-être au sein des employé(e)s de la MRCVR.
- Organisation de 10 dîners-formations abordant divers thèmes, destinés à l'ensemble du personnel de la MRCVR ainsi qu'aux gestionnaires de l'ORHVR tels que : Communiquer efficacement, Réussir ses présentations, Créer une culture de feedback continu, Collaborer en équipe intergénérationnelle, Gestion du temps et des priorités, Intelligence émotionnelle et Gestion du stress, Déléguer et responsabiliser et Équité, diversité et inclusion.

COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES ET PROMOTION RÉGIONALE

Le Service des communications, affaires publiques et promotion régionale a pour mandat de véhiculer les valeurs, les orientations et les objectifs du Conseil de la MRCVR et mettre en valeur l'organisation et les différents projets porteurs réalisés par les Départements et Services de l'organisation.

Le Service des communications de la MRCVR est responsable de la gestion stratégique de l'image institutionnelle et de la diffusion de l'information auprès de ses différents publics cibles : les municipalités membres, les partenaires régionaux, les citoyennes et citoyens, ainsi que les médias.

L'équipe joue un rôle-conseil essentiel en matière de communication auprès de la direction générale, des élu(e)s et des services internes, en les accompagnant dans la planification, la rédaction et la diffusion de messages adaptés aux enjeux et aux projets en cours.

Les communications de la MRCVR sont une pierre angulaire de la réussite de l'ensemble des projets régionaux. L'équipe doit composer avec un large éventail d'enjeux et de publics et est ainsi appelée à adapter les stratégies pour chaque dossier. Elle doit intervenir sur les sujets d'actualité et assure un suivi auprès de plusieurs publics cibles.

En 2024, l'équipe des communications de la MRCVR a réalisé plusieurs projets marquants qui ont contribué à la visibilité, à l'engagement citoyen et à la valorisation du territoire.

RÉALISATIONS 2024

- Accompagnement de la préfète, de la direction générale et des professionnel(le)s dans les différents dossiers et projets de la MRCVR.
- Rédaction de plus de 40 communiqués de presse et 10 allocutions divers.
- Gestion de l'image de la MRCVR et coordination de son déploiement.
- Organisation de plusieurs événements pour différents dossiers de la MRCVR.
- Gestion des comptes Facebook MRCVR (4 000 abonné(e)s), Tourisme Vallée-du-Richelieu (2 000 abonné(e)s), LinkedIn (1 000 abonné(e)s) et YouTube.
- Gestion des sites Web MRCVR.ca et tourismevalleedurichelieu.ca.
- Production d'outils et de campagnes de communication pour les différents Services de la MRCVR.
- Campagne d'information sur la navigation sur la rivière Richelieu : L'équipe des communications a mené une campagne de sensibilisation à la nouvelle réglementation de Transports Canada, avec des outils pour informer la clientèle autant les utilisateur(-trice)s que les riverain(e)s.
- Campagne de promotion pour l'événement Chasse aux œuvres 2.

PRIX ET DISTINCTION

WE Awards 2024 : Le site Web TourismeValléeduRichelieu.ca a été primé pour son design centré sur l'expérience utilisateur, ses fonctionnalités innovantes (création d'itinéraires personnalisés, suggestions saisonnières, etc.) et sa mise en valeur des attraits touristiques locaux.

